

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner impérativement avant le 30 septembre 2024 par mail : fics-ead@univ-lille.fr OU à l'adresse suivante : Université de Lille – Campus Pont-de-Bois, Faculté des Langues, Cultures et Sociétés, Rue du Barreau – B.P. 60149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

LICENCE 2 LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES - PARCOURS ANGLAIS

MERCI DE COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS

N° étudiant : _____

Reçu lors de votre inscription administrative auprès de l'Université de Lille

(<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire/>)

NOM : _____

NOM marital : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____

Adresse (obligatoire) : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Je suis salarié (hors contrat étudiant)

Je suis demandeur d'emploi, indiquez le numéro de la carte *France Travail* : _____

Je suis chargé de famille

Je suis en double cursus

Je suis redoublant

Je suis en chevauchement

Je suis en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap doivent exclusivement payer par chèque. Dans l'attente du rendez-vous auprès du BVEH, sous réserve de la réception du chèque, les accès au cours seront ouverts.

Autre situation particulière : _____

PIÈCES À NOUS FOURNIR

- **Le règlement**

Le montant total de l'inscription est à joindre au dossier et à effectuer à l'ordre de « Madame l'agent comptable de l'Université de

Lille »

- Le formulaire « Règles de fonctionnement » daté et signé
- Justificatif de l'employeur ou de l'organisme (pour les étudiants bénéficiant d'une prise en charge)

RÈGLEMENT

EN FORMATION INITIALE

EN FORMATION CONTINUE

Option 1 Paiement unique d'une valeur de 500 € pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année

Option 2 Paiement en 2 fois, soit 250 € par semestre pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année

Option 3 Paiement par Unité d'Enseignement : _____ x 30
€ = _____ €

Option 1 Paiement unique d'une valeur de 1500 € pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année

Option 2 Paiement en 2 fois, soit 750 € par semestre pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année

Option 3 Paiement par Unité d'Enseignement : _____ x 90 €
= _____ €

Rappel : les stagiaires de la formation continue ne doivent pas payer les droits d'inscription et la CVEC.

MODES DE RÉGLEMENT

PAR CHÈQUE

Chèque (sauf chèque étranger) à l'ordre de *Mme l'agent comptable de l'Université de Lille*

N° chèque : _____ / _____

Banque : _____

Rappel : les étudiants en situation de handicap sont priés de choisir ce mode de règlement en attendant la décision du BVEH.

PAR VIREMENT

Veillez renseigner comme motif du virement les informations suivantes : **NOM Prénom Filière EAD n°étudiant**

(ex : DUPONT Marie L3 Russe EAD 12141516). **Veillez joindre impérativement la preuve de virement.**

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	59000	00001019803	57

Domiciliation
TPLILLE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :
UNIVERSITE DE LILLE
AGENCE COMPTABLE
DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS
BP 60149
59653 VILLENEUVE D ASCQ

ANGLAIS – Licence 2^{ème} année – Semestre 3

ANGLAIS – Licence 2^{ème} année – Semestre 4

Cochez les UE que vous allez suivre cette année

BCC 1 : Comprendre et formuler un discours oral ou écrit dans la langue d'étude

UE 1 : Linguistique

Labo
Linguistique : syntaxe

UE 2 : Phonétique / Grammaire

Phonétique : Phonologie
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Grammaire

BCC 2 : Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte de la langue d'étude

UE 1 : Littérature

UE 2 : Civilisation

Civilisation (CM)
Civilisation

UE 3 : Creative writing / Compréhension

Creative writing
Compréhension

BCC 3 : Traduire de et vers la langue d'étude

UE 1 : Traduction

Traduction EN > FR
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Traduction FR > EN

BCC 4 : Construire son projet professionnel

UE : Option métiers de l'enseignement et de la recherche

Approfondissement langue
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Approfondissement culture

BCC 5 : Développer des compétences complémentaires

UE 1 : Langue Vivante

UE 2 : Projet de l'étudiant

Principes et enjeux du système éducatif

Cochez les UE que vous allez suivre cette année

BCC 1 : Comprendre et formuler un discours oral ou écrit dans la langue d'étude

UE 1 : Linguistique

Linguistique : sémantique
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Linguistique : diachronie

UE 2 : Grammaire

BCC 2 : Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec la langue d'étude

UE 1 : Littérature

UE 2 : Civilisation

Civilisation (CM)
Civilisation

UE 3 : Argumentation / Compréhension

Compréhension
Argumentation

BCC 3 : Traduire de et vers la langue d'étude

UE 1 : Traduction

Traduction EN > FR
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Traduction FR > EN

BCC 4 : Construire son projet professionnel

Parcours au choix

Option 1 : Métiers de l'enseignement et de la recherche

UE 1 : Renforcement Langue et Culture
Renforcement langue
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Renforcement Culture

Option 2 : Culture et sociétés

UE 1 : Comprendre la diversité
La globalisation de l'homme quantifié
ET (les deux enseignements doivent être obligatoirement suivis la même année)
Les sciences humaines entre comprendre et agir

BCC 5 : Développer des compétences complémentaires

UE 1 : Langue vivante

UE 2 : Projet étudiant

Option au choix

- Option 1 : Arts visuels cinéma italien
- Option 2 : Découverte de l'entrepreneuriat
- Option 1 : L'espion russe à l'écran
- Option 1 : Méthode de recherche de stage ou d'emploi

Langue choisie en Licence 2^{ème} année

- Allemand (niveau B1.2)
- Espagnol (niveau B1.2)
- Italien (niveau A1.2)
- Néerlandais (niveau A1.2)

REGLES DE FONCTIONNEMENT

I. DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à dispositions des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement à Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours.

Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

II. TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel de l'Enseignement à distance de la Faculté des Langues, Cultures et Sociétés, peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite, ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

III. ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours (même en cas de non connexion). En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossiers correspondant à 25% du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 40€ seront déduits du remboursement. Les demandes d'exonération et de remboursement feront l'objet d'un examen par une commission interne composée du Doyen, en son absence de la première vice-doyenne, du vice-doyen formation, la Directrice des services d'Appui, la responsable du Budget, la gestionnaire de l'offre de formation EAD et le coordinateur de l'EAD de la Faculté des Langues, Cultures & Sociétés.

Je soussigné

Inscrit en

A

Le

Signature : précédée de la mention « *lu et approuvé* »